

OPERATIONS	DATES
Ouverture service aide & conseils personnalisés "Besançon Info Mobilité" - tél. 03.81.65.49.99	10 mars 2020 (fermeture le 18 mai 2020)
<b>Ouverture SIAM</b>  * Début de saisie des demandes de mutation ou de 1ères affectation (y compris sur postes spécifiques académiques SPEA)  * Début de saisie des préférences pour les TZR (portant sur les éventuelles affectations provisoires)  * Affichage des postes vacants et de la carte académique des postes SPEA vacants ou non)	13 mars 2020 - 12H00
<b>Fermeture SIAM</b>  * Fin de saisie des demandes de mutation ou de 1ères affectation (y compris sur postes spécifiques académiques SPEA)  * Fin de saisie des préférences pour les TZR  * Date limite de réception au rectorat (DPE - E. Simon) des dossiers de candidatures sur postes SPEA (CV + lettre motivation) par mél  * Date limite de réception au rectorat (DPE - E. Simon) des dossiers de candidatures des personnels volontaires REP+ (CV + lettre motivation + dernier rapport d'inspection)	5 avril 2020 inclus
Date limite de dépôt des dossiers médicaux, auprès du médecin CTR, pour les personnels sollicitant une priorité de mutation au titre du handicap	5 avril 2020
Envoi des confirmations de demandes aux intéressés, par mail à l'adresse personnelle saisie par les candidats dans l'prof	Les 8 et 9 avril 2020
Date limite de retour au rectorat des confirmations de demandes intra complétées, signées (si possible) et accompagnées des pièces justificatives  Date limite de retour au rectorat des confirmations de préférences pour les TZR	Au plus tard le 15 avril 2020 par voie dématérialisée sur adresses mail dédiées
Contrôle des barèmes par les services académiques	Jusqu'au 7 mai 2020
Entretiens SPEA (si nécessaire et notamment si plusieurs candidats pour un seul poste) - entretiens audio : inspecteur, chef établissement et candidat	jusqu'au 14 mai 2020 (retour des avis à DPE le 15 mai 2020 au plus tard)
<b><u>Affichage des barèmes intra sur SIAM :</u></b> Durant cette période, les candidats consultent les barèmes validés par l'administration Ils peuvent demander des informations et/ou contester ces barèmes à l'aide d'une <b><u>fiche navette</u></b> (téléchargeable depuis le site internet de l'académie) <b><u>qu'il devront compléter et envoyer dans le même délai à l'adresse mail ci-dessous correspondant à leur situation :</u></b>	<b>Du 11 mai (à partir de 14H00) au 24 mai 2020</b>
<b>PLP toutes disciplines :</b> <a href="mailto:ce.plp@ac-besancon.fr">ce.plp@ac-besancon.fr</a>	
<b>CPE :</b> <a href="mailto:ce.cpe@ac-besancon.fr">ce.cpe@ac-besancon.fr</a>	
<b>PSYEN :</b> <a href="mailto:ce.psyen@ac-besancon.fr">ce.psyen@ac-besancon.fr</a>	
<b>Enseignants d'EPS</b> (agrégés & P.EPS) : <a href="mailto:ce.eps@ac-besancon.fr">ce.eps@ac-besancon.fr</a>	
<b>AGREGES et CERTIFIES</b> selon répartition suivante : Allemand, espagnol, italien, russe, chinois, technologie, SII :	
<a href="mailto:ce.groupe1@ac-besancon.fr">ce.groupe1@ac-besancon.fr</a>	
Histoire géo, SVT, SES : <a href="mailto:ce.groupe2@ac-besancon.fr">ce.groupe2@ac-besancon.fr</a>	
Mathématiques, sciences physiques et phys. appliquée, biochimie, biotechnologies	
<a href="mailto:ce.groupe3@ac-besancon.fr">ce.groupe3@ac-besancon.fr</a>	
Lettres, philosophie, STMS, Documentation : <a href="mailto:ce.groupe4@ac-besancon.fr">ce.groupe4@ac-besancon.fr</a>	
Anglais, arts plastiques & appliqués, éducation musicale, économie & gestion (y compris hôtellerie) : <a href="mailto:ce.groupe5@ac-besancon.fr">ce.groupe5@ac-besancon.fr</a>	
Date limite de réception au rectorat des demandes tardives (cf. article 9 arrêté rectoral)	Lundi 11 mai 2020

OPERATIONS	DATES
<p><b>Communication des résultats du mouvement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* i-Prof pour chefs EPLE</li> <li>* i-Prof/SIAM pour tous les candidats + SMS pour ceux ayant saisi n° portable (informations ++ aux non mutés et mutés en ext + infos sur site acad ???)</li> </ul>	<p><b>Le 16 juin 2020</b> <b>(début décompte délai de recours)</b></p>
<p>Campagne complémentaire de temps partiel <b><u>pour les personnels mutés</u></b></p>	<p><b>Entre le 17 juin et le 24 juin 2020</b></p>
<p><b>Ouverture service "Besançon Info Mobilité" - tél. 03.81.65.49.99 : informations résultat mouvement</b></p>	<p><b>Entre le 17 juin et le 24 juin 2020</b></p>
<p><b>Date limite de réception des vœux de RAD définitif pour les PSYEN</b></p>	<p><b>Lundi 22 juin 2020</b></p>
<p><b>Date limite de réception des vœux de RAD définitif pour les nouveaux TZR ou pour ceux ayant été mutés d'une ZR sur une autre ZR (hors PSYEN)</b></p>	<p><b>Mardi 23 juin 2020</b></p>
<p>Examen des recours / demandes de révision d'affectation - rattachement définitif des nouveaux TZR - affectation des agrégés et certifiés en LP sur postes de PLP restés vacants</p>	<p>Les 26 et 29 juin 2020</p>
<p><b><u>Phase d'ajustement</u></b></p> <p>Travaux d'affectation provisoires par les services académiques</p>	<p>Jusqu'au jeudi 23 juillet ou vendredi 24 juillet 2020</p>
<p>Rentrée des enseignants</p>	<p>Lundi 31 août 2020</p>
<p>Rentrée des élèves</p>	<p>Mardi 1er septembre 2020</p>